



DRAFT

**Groupe de Travail Protection Transversale - RCA
- Définition de la feuille de route 2015-2016 –**

❖ **Introduction**

Sur la base des recommandations définies lors d'un atelier de travail sur la Protection Transversale (PT) organisé à Bangui en Juillet 2014, le Cluster Protection Global basé à Genève a organisé une formation de formateur à Brazzaville en avril 2015. Cette formation de formateur a permis la mise en place d'une Groupe de Travail Protection Transversale (GTPT) au sein de l'Intercluster National en RCA.

Des Termes de Référence génériques ont été développés pour la GTPT avec pour objectif de supporter la mise en pratique des principaux piliers de la Protection Transversale :

1. 'Ne Pas Nuire' et prioriser la Sûreté et la Dignité
2. Assurer l'accès effectif à l'assistance
3. Redevabilité
4. Participation & habilitation

❖ **Définition de la feuille de route**

Afin de poursuivre le processus de mobilisation et le renforcement de capacité des acteurs humanitaires en RCA pour la mise en œuvre de la PT, une ébauche de feuille de route a été définie au sein de la GTPT. Ce document présenté ci-dessous vise à définir au sein de la coordination du groupe inter-cluster et des clusters des engagements spécifiques sectoriels ainsi que la mise en œuvre d'une initiative pilote concertée.

En fonction du consensus sur la feuille de route finale qui se dégagera de la GTPT et du groupe de coordination inter-cluster, un plan d'action incluant un diagramme GANT serait établi pour la mise en œuvre de cette feuille de route.

Objectif général : Promouvoir la mise en œuvre de la PT en RCA au travers de conseil et support technique aux clusters et à leurs membres			
Objectifs Spécifiques (OS)	Cibles/Ressources organisationnelles	Activités (A)	Indicateurs (I)
<p>OS1 : La PT est intégrée dans les documents stratégiques, allocation CHF, et dans les diverses évaluations développés dans le cadre du groupe de coordination inter-cluster national</p>	<p><u>Cible :</u> Inter-cluster Comité consultatif CHF EHP Bailleurs de fond Clusters</p> <p><u>Ressources organisationnelles :</u> Co lead cluster Protection A compléter lors de la prochaine réunion de la GTPT</p>	<p>A.1.1 : Développement d'une annexe PT dans les documents stratégiques d'allocation CHF 2015 et 2016</p> <p>Activités 1.2 : Développement d'analyses conjointes des barrières à l'accès et de menaces à la sécurité et la dignité qui pourrait affecter la prestation des services humanitaires</p> <p>Activités 1.3 : Identification des aspects PT dans les HNOs</p> <p>Activités 1.4 : Développement d'un plan d'action PT dans le HRP 2016 sur base des analyses effectuées</p> <p>Activités 1.5 : Mise en place d'un système de monitoring/évaluation de l'intégration de la PT dans les projets CHF</p> <p>Activités 1.6 : Plaidoyer auprès des bailleurs de fond pour soutenir le travail de la Task Team</p>	<p>I1 : Présence d'une annexe PT dans le document stratégique d'allocation CHF</p> <p>I2 : Existence de critères liés à la PT dans la grille d'évaluation des propositions de projets CHF</p> <p>I3 : # d'analyse conjointes (niveau préfecture)</p> <p>I4 : Existence d'une analyse PT dans les HNOs</p> <p>I5 : Niveau élevé de priorité pour la PT établi dans le HRP 2016</p> <p>I6 : Existence d'un plan d'action annexé au HRP 2016</p> <p>I7 : Existence d'un document décrivant le système M&E de la PT au sein du CHF</p> <p>I8 : # de rapport M&E PT des projets CHF</p> <p>I9 : # de bailleurs de fond engagés à soutenir et financés la mise en œuvre des activités PT décrite dans la feuille de route, le plan d'action PT HRP et les projets CHF</p>
<p>OS2 : Des engagements ont été développés dans chaque cluster pour identifier et répondre aux enjeux de Protection qui pourraient apparaître dans les divers secteurs humanitaires</p>	<p><u>Cibles :</u> Clusters et membres</p> <p><u>Ressources organisationnelles :</u> Co lead cluster Protection A compléter lors de la prochaine réunion de la GTPT</p>	<p>Activités 2.1 : Présentation des principes clés de la PT dans chaque cluster</p> <p>Activités 2.2 : Activation d'un groupe de travail PT dans chaque cluster</p> <p>Activités 2.3 : Révision des outils d'évaluation et d'analyse PT dans chaque cluster</p> <p>Activités 2.4 : Définition des engagements, zones géographiques et activités prioritaires</p>	<p>I10 : # de présentation effectuées dans les clusters</p> <p>I11 : # de cluster ayant mis en place un groupe de travail fonctionnel</p> <p>I12 : # de cluster ayant validé les outils d'analyse sectoriel PT</p> <p>I13 : # de cluster ayant défini leur engagements, zones géographiques et/ou activités prioritaires</p>

		pour la PT pour chaque cluster Activités 2.5 : Intégration des aspects PT dans les stratégies clusters sur base des analyses conjointes effectuées	I14 : # de cluster ayant reflété les engagements et indiqué un niveau élevé de priorité de la PT dans leur stratégie 2016
OS3 : Un plan de renforcement de capacités est développé par la GTPT selon les besoins exprimés par les clusters et acteurs humanitaires	<u>Cibles :</u> Clusters et autres forums de coordination au niveau régional <u>Ressources organisationnelles :</u> Co lead cluster Protection A compléter lors de la prochaine réunion de la GTPT	Activités 3.1 : Consultation des clusters sur leur besoin en formation au niveau national et régional Activités 3.2 : Evaluation des capacités et des connaissances des membres des clusters sur la PT Activités 3.3 : Adaptation des modules de formation en fonction des groupes cibles et besoin identifiés Activités 3.4 : Etablissement d'un calendrier et d'un budget de formation Activités 3.5 : Documentation des bonnes pratiques Activités 3.6 : Partage des outils et de la documentation existante	I14 : # de cluster et autres forums de coordination sur le terrain ayant été consulté sur leur besoin de renforcement de capacité I15 : Existence de rapport d'évaluation des capacités et des connaissances I16 : # de module de formation adaptés I17 : # de formation effectuées I18 : # de membre formés I19 : Volume budgétaire disponible et/ou dédiés pour les formations I20 : # d'organisations formées intégrant les aspects PT dans leur système M&E I21 : # de bonnes pratiques documentées I22 : Accessibilité de la documentation en ligne sur le site HR